

Les pierres bornales de la vallée de la Mauldre

Par Victor AUBERT

La Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise, dans une de ses réunions trimestrielles a mis à l'ordre du jour de ses travaux la recherche et l'étude par les groupements régionaux des pierres bornales à armoiries ou à lettres en Seine-et-Oise, pour en enrayer la destruction et si possible, en faire classement.

Nous allons décrire quelques-unes de ces pierres de la vallée de la Mauldre et donner quelques indications sur ce genre de marque de possession des propriétés.

Avant que l'organisation de la justice ne fût aussi complète que nous la voyons aujourd'hui, les moyens de constater les propriétés étaient moins certains, et les usurpations par conséquent beaucoup plus faciles.

On n'avait point toujours des titres qui prouvassent la légitimité d'une possession, et lors même que ces titres existaient, ils étaient le plus souvent rédigés de manière à laisser beaucoup de doutes.

Aussi a-t-on eu recours de toute antiquité à des signes extérieurs apparents qui puissent constater perpétuellement les droits de chacun. La pierre bornale est un de ces signes ; elle servait à indiquer les limites respectives des héritages qui se touchaient. Malheureusement sa destruction ou son déplacement étaient faciles, et on comprit vite que ce moyen de démarcation deviendrait illusoire, si les mœurs ne venaient pas au secours du droit en rendant les pierres bornales sacrées, et en notant d'infamie quiconque oserait y toucher. Des superstitions populaires se chargèrent en outre d'inventer et d'appliquer les punitions divines ou temporelles toutes spéciales pour ceux qui se rendaient coupable de ce crime, et les légendes sur lesquelles nous reviendrons, sont nombreuses dans notre région.

Parmi les pierres bornales les plus anciennes, je citerai comme exemples certains menhirs, le menhir de Guitrancourt, ainsi que celui de

Cette communication, proposée sous ce format par le site *Mantes histoire*, fut présentée lors de l'assemblée générale de la Société historique artistique et scientifique de Mantes et du Mantois du 13 juin 1929, puis publiée sous cette référence :

AUBERT (Victor), *Les pierres bornales de la vallée de la Mauldre*. Société historique artistique & scientifique de Mantes et du Mantois – Communications faites à la société (ancienne série). Mantes-Gassicourt, Amédée Beaumont, 1930, p. 25-29.

la Croix Gilbon, près Saint-Léger-en-Yvelines, bloc de grès qui mesure 1 m. 43 de hauteur sur 2 m. 14 de largeur.

À Maule, un menhir sanctifié marqué d'une croix carrée se trouve sur la droite du chemin du Bois Henri.

Une pierre Probatoire, se trouve à Maule au lieudit Fontval ; elle est aujourd'hui renversée. (Nous en possédons les photographies avant sa destruction).

Je ne classerai pas dans cette catégorie le Dolmen de la Pierre Ardoue à Saint-Léger-en-Yvelines, bien que M. Camille Julian voit dans ce mégalithique « une borne limite du Parisis. »

À Auteuil (canton de Montfort) plusieurs bornes en grès portent des armoiries ou des lettres indicatives. Elles ont existé dans des collections particulières et quelques-unes sont encore dans le village transportées des champs ou elles étaient plantées, au coin des portes de fermes, où elles sont aujourd'hui.

M. Lorieux dans une monographie manuscrite dit : « Signalons 2 bornes de grès, ayant plus d'un mètre de hauteur, que possèdent actuellement MM. Soyer Justin et Clérice Denis et qui servaient autrefois à marquer les limites de la Châtellerie d'Auteuil. Des écussons sont gravés sur chacune d'elle ; l'un d'eux paraît être aux armes de Villayer ».

M. Robert Philippe, propriétaire de la ferme d'Auteuil possède une borne aux armes de Villayer. C'est la quinte feuille d'Antoine-François-Angélique de Renouard, comte de Villayer et d'Auteuil, marié le 26 janvier 1734 à Angélique-Claude de Marescot, dame de Thoiry et de Marcq, fille unique de Gilles Michel, chevalier, seigneur de Thoiry et de Marcq, capitaine au Royal Étranger, maréchal des logis général de la cavalerie légère de France, inhumé en 1714, en l'église de Thoiry.

Le comte de Villayer s'était rendu acquéreur de la seigneurie d'Auteuil, de François Guillaume Briçonnet en 1728, qu'il revend en 1739.

M. Philippe possède aussi une grande borne avec un M ; le maire actuel, M. Eugène Thomas en possède également une aussi, c'est une borne limite de la seigneurie de Millemont qui appartenait au même seigneur d'Auteuil. On trouve aussi chez M. Thomas, des bornes avec un P. , ce sont les bornes limites de la seigneurie de Pontchartrain qui s'étendait jusqu'à Saulx-Marchais et Auteuil. (Notes de M. Robert Mathieu).

À Thoiry, une borne assez haute se trouvait autrefois près de la ferme de Pétimont, et portait gravés sur une face ces mots FIEF DE PÉTIMONT. Cette borne a été transportée il y a quelques années dans le parc du château de Thoiry où elle est encore. (Notes de M. Langevin).

À Maule, au lieudit le Fond de Raimbourg, une pierre bornale porte les lettres S. E. (Saint-Évrould), pierre marquant très probablement l'emplacement d'une possession du prieuré de Maule.

Le village et terroir d'Épône est l'endroit le plus curieux de la région au point de vue des pierres bornales. Ces pierres ne marquent pas comme les précédentes une seule propriété ; à Épône elles marquent quatre possessions, toutes marquées d'initiales simples ou quelquefois assemblées quelquefois aussi ces lettres sont surmontées d'un ou plusieurs chiffres indiquant le N° de la parcelle correspondant au terrier.

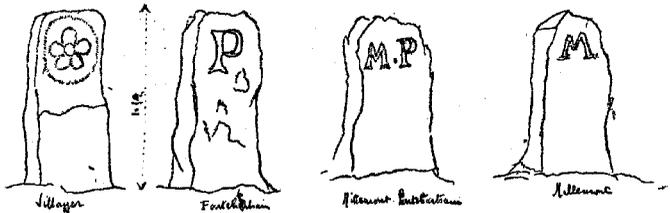
Le long du chemin faisant face au château une borne de 1 m. 20 de hauteur porte une seule marque SB (Saint-Béat) patron de la paroisse d'Épône, dont cette borne désignait une pièce appartenant à la paroisse.

Un peu plus haut, dans les champs, entre la ferme et le hameau de la Villeneuve, plusieurs de ces bornes se dressent et portent les lettres suivantes :

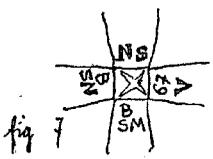
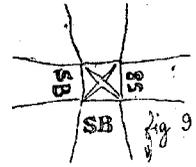
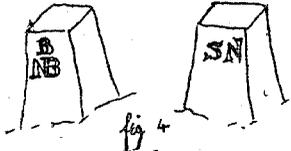
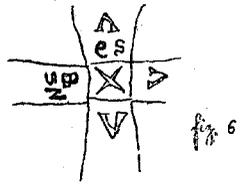
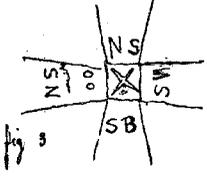
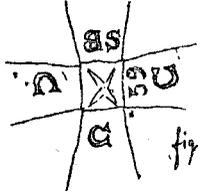
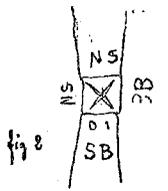
Fig. 2 : SB - SB - SN - SN . Fig. 3 : SB - SN - SN - $\overset{\cdot}{S} \overset{\cdot}{N}$

De chaque côté de la porte cochère du château, il y a côté gauche une grande borne avec ces lettres :

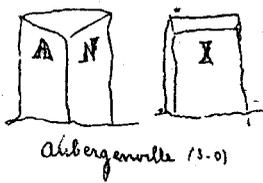
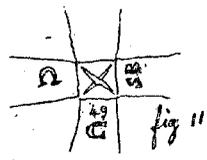
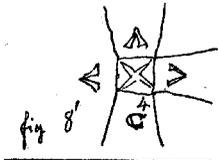
Fig. 4 : $\overset{D}{ND}$ (Notre-Dame) et sur la borne du côté droit $\overset{59}{SN}$ puis sur d'autres de la fig. 5 : $\overset{59}{C} - \overset{59}{C} - \overset{59}{SB} - \overset{59}{C}$, fig. 6 : $\overset{56}{V} - \overset{56}{V} - \overset{56}{V} - \overset{B}{SN}$, fig. 7 : $\overset{B}{SM} - \overset{67}{V} - \overset{B}{SN} - \overset{B}{SM}$, fig. 8 : $C - V - V - V$, fig. 9 : on trouve aussi des bornes à la porte de la ferme, bornes transplantées, dans une partie invisible, $SB - 58 - SB$, fig. 10. puis une borne en face le château dont les lettres sont effacées, fig. 11. Dans le chemin qui conduit au château sont deux bornes une à droite et une à gauche. Celle de droite $C - \overset{49}{SB} - \overset{mar}{-} - C$, fig. 12. Celle de gauche ne porte que deux lettres $\overset{4}{SB}$, fig. 13. Et enfin, Grande-Rue, une borne arrachée porte les lettres $C - \overset{4}{SN}$.



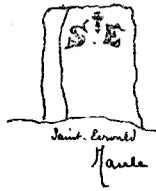
Artenail, Canton de Joux (s.-o)



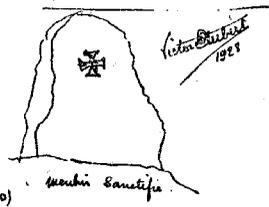
Éponnes (s.-o)



Aubergenville (s.-o)



Saint-Léonard / Auzelle (s.-o)



Mouchy-Saint-Jean

Voici d'après mes recherches, les propriétés que représentent les initiales gravées sur ces bornes.

La lettre C , qui est assez commune, veut dire Cocherel, ce mot Cocherel, désigne le fief de Cocherel, château actuel auquel appartenait ces propriétés et dont le dernier des seigneurs fut le Conventionnel Hérault de Séchelles.

Les lettres SB veulent dire Saint-Béat, patron d'Épône.

Les lettres SM , désignent les possessions du fief de Saint-Martin, un des faubourgs d'Épône.

Les lettres accolées ^BND indiquent les possessions au chapitre de Notre-Dame-de-Paris.

La lettre V , qui est assez fréquente, indique les possessions d'une vieille famille de la région, la famille des Veau. Famille disparue et éteinte.

Cette famille des Veau, dont le nom a varié au cours des siècles, s'orthographiait en 1622, Viot et en 1646, Veau, sieur des Buissons. Un des membres de cette famille est le poète Théophile de Viau.

Nous avons également trouvé à Aubergenville, chemin de Nézel, deux bornes à lettres.

La première de forme triangulaire porte deux lettres gravées AN .

La seconde de forme trapézoïde porte un I gravé. Nous n'avons pu trouver le sens de ces lettres.

Ces pierres, ces miettes de l'histoire locale, tendent de plus en plus à disparaître, elles gênent les laboureurs pour les travaux des champs et sont de plus en plus remplacées, coupées, ou enterrées au ras du sol.

Ne serait-il pas permis de conserver quelques-unes de ces bornes à Épône, dans la cour de la Mairie. Il pourrait en être de même à Auteuil et dans les autres communes qui en possèdent. Cette solution serait préférable à celle qui consisterait à les classer et à les laisser en place, car elles seront toujours assujetties à être détruites.

Une existe aussi sur la droite du chemin conduisant de Mézières au hameau de la Villeneuve :

Cette borne accotée à une maison porte le n° 47 et la lettre V , et sur deux de ses faces, les lettres C.C .